

Année universitaire 2024/2025

Gestion de patrimoine - 3e année de Licence

Responsables pédagogiques :

- AMELIE DE BRYAS
- CAROLINE DESREUMAUX
- FREDERIC GONAND - <https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/gonand-frederic>

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La troisième année de Licence – Gestion de patrimoine vise à préparer les étudiantes et les étudiants à devenir des spécialistes en conseil auprès de leurs clients particuliers fortunés dans leurs choix patrimoniaux tout au long de leur vie (actifs financiers, immobiliers, fiscalité, transmission, régime matrimoniaux...).

Les objectifs de la formation :

- Assimiler une transversalité de compétences, point de départ du trépied pédagogique : droit-fiscalité / économie-finance / soft skills-mise en situation,
- Accéder à une diversité d'enseignements : les cours sont dispensés aussi bien par les enseignantes-chercheures et enseignants-chercheurs de l'Université Paris Dauphine que par des professionnelles et professionnels experts des différents métiers de la gestion de Patrimoine,
- Acquérir des compétences autour desquelles s'articulent des domaines disciplinaires requis par l'approche patrimoniale globale (à la fin de son cursus, l'étudiante et l'étudiant sera capable d'analyser les données communiquées par un client, réaliser une analyse patrimoniale à partir de la situation du client et lui adresser des préconisations de placement financier, d'investissement immobilier locatif ou de montages juridiques qui répondront à ses objectifs).

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le programme est dispensé de septembre à décembre (S1) et de janvier à fin avril (S2). Les cours se déroulent du lundi au vendredi entre 8h30- 20h30, la présence de l'étudiante et l'étudiant est obligatoire.

La première session d'examens se situe en décembre et avril, la 2ème session en juin.

Un grand nombre de cours sont assurés par des professionnels.

La licence est délivrée aux étudiantes et aux étudiants qui ont suivi les cours, et satisfait aux modalités du contrôle.

ADMISSIONS

- Étudiantes et étudiants issus d'un BAC+2 ou équivalent (DUT, BTS) d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur français ou européen, ayant validé 120 crédits ECTS.
- Étudiantes et étudiants issus d'une formation dans les domaines suivants : sciences économiques et de gestion, administration économique et sociale, mathématiques appliquées aux sciences sociales, commerce.
- Étudiantes et étudiants issus d'une 2ème année de licence de l'Université Paris Dauphine-PSL, en Sciences des organisations ou Mathématique-Informatique-Economie.
- Étudiantes et étudiants issus d'un CGPE (admissibles aux grandes écoles)

POURSUITE D'ÉTUDES

Master 1 Gestion de Patrimoine

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 5
 - Tronc commun
 - [Droit patrimonial 1](#)
 - [Droit des obligations civiles 1](#)
 - [Méthodologie et Droit](#)
 - [Grands principes de droit du patrimoine](#)
 - [Economie bancaire](#)
 - [Stratégie bancaire et gestion privée](#)
 - [Institutional investment](#)
 - [Comptabilité](#)
 - [Politiques économiques](#)
 - [Informatique \(Excel\) Gr1/Gr2](#)
 - [Mathématiques pour la finance](#)
 - [Anglais](#)
- Semestre 6
 - Tronc commun
 - [Droit des sociétés](#)
 - [Fiscalité du particulier](#)
 - [Droit patrimonial 2 - MOOC](#)
 - [Droit des sûretés](#)
 - [Droit commercial](#)
 - [Marchés financiers](#)
 - [Analyse financière](#)
 - [Informatique VBA](#)
 - [Informatique Big Expert](#)
 - [Préparation Projet professionnel](#)
 - [Techniques de vente](#)
 - [Anglais G1/G2](#)
 - [Stage](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 5

Tronc commun

Droit patrimonial 1

ECTS : 2

Enseignant responsable : AMELIE DE BRYAS

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'étude du droit patrimonial de la famille débute par des constatations sociologiques qui ont marqué l'évolution de celle-ci. En une génération, les comportements de ceux qui la composent ont beaucoup changé. Cette transformation profonde de la société a été accompagnée sur le plan juridique puisque de nombreuses réformes dans les années 70 puis depuis les années 2000 redessinent sans cesse les contours de la famille qui reste une notion aux contours incertains. Ainsi seront évoquées les aspects juridiques de la famille en commençant par l'étude des différentes unions (mariage, PACS, concubinage), aussi bien d'un point de vue personnel que patrimonial (études des régimes matrimoniaux ainsi que les conséquences patrimoniales du PACS et du concubinage). Il sera ensuite évoqué les causes et les conséquences juridiques des ruptures de ces couples. Enfin il sera question des règles établissant la filiation, prélude indispensable à l'étude du droit des successions (étudié lors du cours droit patrimonial II).

Méthodes de l'Enseignement

Cours magistral, études de cas, études de décisions de justice

Compétences à acquérir :

Ce cours intitulé « Droit Patrimoine I traite du droit de la famille sous un angle patrimonial. La famille constitue un cadre privilégié de relations personnelles entre des individus, marquée par des exigences multiples et contradictoires, qui relèvent de la sphère privée, mais qui ne peut être ignorée par l'autorité publique. Le cours propose de s'interroger sur les différentes composantes de la famille, dans ses aspects juridiques, mais aussi sociologiques, et sur l'existence de modèles familiaux qui se diversifient. Il insiste également sur les répercussions patrimoniales des institutions existantes et sur celles qui sont en projet. Il est également question des techniques de transmission du patrimoine.

Compétences visées : A la fin de l'enseignement, l'étudiant saura analyser un cas familial ayant des répercussions patrimoniales. Il pourra donner des conseils sur le cadre juridique le mieux adapté à la situation rencontrée.

Pré-requis obligatoires

Introduction à l'étude du droit

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

- P. Courbe, A. Gouttenoire, Droit de la famille, 8ème édition, Sirey 2021.
- Michel Grimaldi, Droit patrimonial de la famille, Régimes matrimoniaux, successions, libéralités, libéralités-partages, indivision, pacte civil de solidarité, fiscalité, droit international privé, 7 ème édition, Dalloz 2021.
- A. Bénabent, droit de la famille, Montchrestien, 5ème éd. 2020
- P. COURBE, Les personnes, la famille, les incapacités, Droit civil, F. Jault-Seseke, 11ème éd., Dalloz, coll. Mémentos, 2020
- A. Marais, Droit des personnes, 4ème éd Dalloz, coll. Cours, 2021
- D. Fenouillet, F. Terré, Droit de la famille, Précis Dalloz, 10ème éd., 2020

- Memento droit de la famille, ouvrage collectif, éditions, francis Lefebvre, 2021- 2022
- Droit de la famille, collectif, Dalloz action, 7ème éd., 2021, 2022.
- C. Renault-Brahinsky, Mémentos LMD - Droit des personnes et de la famille , 22ème éd., Gualino Collection 2021
- .- N. Peterka, Droit patrimonial de la famille, Hypercours , Dalloz, 7ème éd.2021
- B. Beignier, Sarah Torricelli-Chrifi, Régimes matrimoniaux, PACS, concubinage, 7ème édition LGDJ 2021.
- R. Cabrillac, Droit civil, les régimes matrimoniaux, Précis Domat Droit Privé, Montchrestien, 12ème édition 2021.
- J. Revel, Régimes matrimoniaux, 10ème éd., Dalloz 2020.
- F. Terré , Ph. Simler, Régimes matrimoniaux, Précis Dalloz Droit Privé, Etude broché, 9ème éd., Dalloz, 2021.
- G. Goubeaux, P. Voirin, Régimes matrimoniaux, successions, libéralités, Lgdj, 31 ème éd. 2020.
- LI. Dauriac, Les régimes matrimoniaux et le PACS, LGDJ, 6ème édition 2022.

Droit des obligations civiles 1

ECTS : 3

Enseignant responsable : ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Objectifs de l'enseignement : Acquisition par les étudiants de la connaissance structurée des principes du droit des obligations, de ses concepts et de ses techniques, qui constituent le socle de l'ensemble du droit privé et des raisonnements juridiques. L'enjeu est de poser les fondations de la connaissance et de la compréhension du droit patrimonial dans son ensemble.

Description de l'enseignement :

Plan sommaire du cours de droit des obligations

Introduction – généralités (définitions, classifications, évolution et perspectives de réforme ...)

I. Sources des obligations : le contrat

1. Formation

- . Conditions de validité (consentement, capacité, objet, cause, forme, respect de l'ordre public)
- . Sanction des vices de formation : les nullités

2. Effets

- . Entre les parties (la force obligatoire)
- . Vis-à-vis des tiers (l'effet relatif)
- . Sanctions de l'inexécution (exécution forcée, responsabilité contractuelle, résolution, théorie des risques)

Compétences à acquérir :

Connaitre les règles juridiques applicables aux obligations contractuelles et délictuelles.

Apprendre à résoudre un cas pratique

Lire et comprendre des décisions de justice.

Pré-requis obligatoires

Le cours d'introduction générale au droit

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (50 %) + Examen final (50 %)

Bibliographie, lectures recommandées :

- Code Civil, dans sa dernière édition courante (divers éditeurs / Dalloz, Litec ...).
- Parmi les très nombreux manuels courants disponibles, le manuel plus particulièrement conseillé est : Alain BENABENT, droit des obligations (collection Précis Domat), dans sa dernière édition courante

En savoir plus sur le cours : <https://dauphine.psl.eu/formations/licences/gestion/l3-gestion-de-patrimoine#:~:text=La%20troisi%C3%A8me%20ann%C3%A9e%20de%20Licence%20E2%80%93%20Gestion%20de>

Méthodologie et Droit

ECTS : 3

Enseignant responsable : JACQUES AMAR (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amar-jacques>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Cours et cas pratiques

Compétences à acquérir :

- principes qui structurent le droit positif : hiérarchie des normes, non-rétroactivité de la loi, spécificité du droit pénal ;
- principes qui structurent l'organisation judiciaire : question prioritaire de constitutionnalité, dualisme juridictionnel, compétence des juridictions ;
- principes qui structurent les relations juridiques : distinction personne physique-personne morale, distinction meubles-immeubles, distinction acte juridique-fait juridique.

Pré-requis obligatoires

Aucun

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

- Que Sais-Je Introduction au droit, Muriel Fabre-Magnan disponible sur la base de données Cairn
 - Lectures de chroniques de jurisprudence sur les bases de données juridiques.
-

Grands principes de droit du patrimoine

ECTS : 2

Enseignant responsable : ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 12

Description du contenu de l'enseignement :

I. LES DEFINITIONS : LE PATRIMOINE, LES BIENS

A. Le contenant : le patrimoine

B. Le contenu : les biens

II. LES RAPPORTS ENTRE LES BIENS ET LES PERSONNES

A. La propriété

B. La possession

C. L'acquisition de la propriété

D. La preuve et la protection de la propriété

III. LA PROPRIETE DEMEMBREE

A. La propriété démembrée, créatrice de droits portant sur un seul bien : usufruit et droit réel voisin de l'usufruit

B. La propriété démembrée, créatrice d'un rapport d'interdépendance entre plusieurs biens immobiliers : les servitudes

IV Les propriétés collectives

A. L'indivision

B. La copropriété des immeubles bâtis

Compétences à acquérir :

Connaître les règles du droit des biens

Apprendre à résoudre un cas pratique simple appliquant les règles du droit des biens

Pré-requis recommandés

Connaître le cours d'Introduction générale au droit

Mode de contrôle des connaissances :

Examen individuel écrit

En savoir plus sur le cours :<https://dauphine.psl.eu/formations/masters/gestion-de-patrimoine>

Economie bancaire

ECTS : 3

Enseignant responsable : OLIVIER ALLARD (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/olivier-allard>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Histoire de la banque et rôle dans l'économie: qu'est-ce qu'une banque, quel rôle, poids dans l'économie

Gestion et risques bancaires: Gestion du bilan, risque de crédit, risque de taux, gestion des risques

Histoire des crises financières: Chronologie, dynamique des crises, exemples

Evolution de la réglementation bancaire: le Régulateur, de Bale I à Bale IV, impact pour les banques

Nouveau modèle du financement de l'économie: genèse, NBFI et dette privée, fintechs et neo-banques, considérations ESG, le futur des banques

Compétences à acquérir :

Comprendre le rôle d'une banque dans l'économie

Connaitre l'évolution du monde bancaire global et en France

Acquérir des notions de gestion et de risques bancaires

Comprendre les causes et conséquences des crises financières

Connaitre le rôle du régulateur et l'évolution de la réglementation

Avoir une vision prospective de l'évolution du monde bancaire et du financement de l'économie

Pré-requis recommandés

Notions de calcul actuariel.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final pour 100% de la note.

Stratégie bancaire et gestion privée

ECTS : 3

Enseignant responsable : PIERRE-MARIE BEAUCOURT

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours étudie le rôle des banques et des assurances dans l'environnement économique global et comment les évolutions constatées (crise, nouvelles technologies, concurrence, réglementation...) sont appréhendées par les différents acteurs.

Focus sur Clientèle Haut de Gamme / CRM / Banque digitale / Conquête

Méthodes de l'Enseignement :

Cours magistral + QUIZ

Bibliographie :

Consultation des sites des principaux établissements + Sites institutionnels (AMF / BDF / AFB...)

Compétences à acquérir :

Les étudiants doivent être en mesure de placer la relation individuelle avec un client au centre de l'environnement bancaire global, dans ses contraintes et ses évolutions.

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

Consultation des sites des principaux établissements + Sites institutionnels (AMF / BDF / AFB...)

Institutional investment

ECTS : 3

Enseignant responsable : JEROME FIELD

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Rôle de chacun des acteurs de la relation de gestion institutionnelle.

Déroulement d'une transaction sur titre ou fonds.

Différents types de gestion financière (active, passive, hedge fund, risque devise...)

Connaissance des clients institutionnels (fonds de pension, fonds souverains, caisse d'assurance...).

Bases d'anglais financier.

Méthodes de l'Enseignement

Intervention de tous les étudiants au cours des 6 séances afin que chacun présente en Anglais un résumé de presse pendant 10 minutes et répondre aux questions et remarques des autres étudiants. Cours magistral sur chacun des thèmes abordés, suivie de présentations de cas réels afin d'animer la séance.

Pré-requis

Connaissances des outils de bases de la gestion financière (actions, obligations, transaction d'un titre).

Idéalement les étudiants devraient avoir eu l'expérience d'un investissement boursier (de l'importance des clubs d'investissement) ce qui est trop rarement le cas.

Bibliographie

« A Random Walk down Wall Street » B.

Malkiel

looser's game » C. D Ellis

« Winning the

Compétences à acquérir :

Le cours a pour objectif de présenter aux étudiants le monde de la gestion institutionnelle en décrivant les acteurs (gérants, dépositaires, traders, brokers etc...) et d'expliquer leurs interactions. Le modèle du cours se veut interactif en utilisant au mieux les expériences de chacun des étudiants et s'assurer que tous atteignent le niveau suffisant pour comprendre et savoir expliquer les enjeux de la relation entre les acteurs.

Compétences visées : Préparer les étudiants à tenir une conversation d'investissement d'ordre général avec un client (qui fait quoi dans une relation entre le gérant, le dépositaire, le trader, le banquier... si le client souhaite acheter des titres ou des fonds.) et aussi à s'entretenir avec un promoteur (gérant, vendeur ou back-office) d'un fonds que pourrait souhaiter son client.

Pré-requis obligatoires

Connaissance des outils de bases de la gestion financière (actions, obligations, transaction d'un titre).

Idéalement les étudiants devraient avoir eu l'expérience d'un investissement boursier (de l'importance des clubs d'investissement) ce qui est trop rarement le cas.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

« A Random Walk down Wall Street » B. Malkiel

« Winning the looser's game » C. D Ellis

Comptabilité

ECTS : 2

Enseignant responsable : FREDERIQUE DEJEAN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/dejean-frederique>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Acquérir la compréhension des mécanismes comptables pour pouvoir lire et interpréter le bilan et le compte de résultat d'une entreprise (avec un certain recul).

Faire réfléchir les étudiants sur la subjectivité de l'information comptable (en présentant la comptabilité sous différents angles).

L'étudiant doit pouvoir comprendre comment sont formés les documents comptables pour pouvoir ensuite les analyser.

Description de l'Enseignement :

Pour chacun des chapitres étudiés, cours magistral (ou rappel de cours suivant le public) puis exercices d'application
L'accent est mis sur les liens « comptabilité-fiscalité » ainsi que sur les pratiques internationales (présentation des théories comptables).

Méthodes de l'Enseignement :

Voir paragraphe précédent

Une étude de cas globale à la fin des séances (en reprenant tous les points étudiés).

Responsable : A-S GUINARD

Compétences à acquérir :

L'étudiant doit pouvoir comprendre comment sont formés les documents comptables pour pouvoir ensuite les analyser.

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

L BATSCH « La comptabilité facile » Marabout 2005

F Bonnet « La comptabilité créative » Collection Poche , Economica

M Capron « La comptabilité en perspective » Collection Repères 2006

B Colasse « Les fondements de la comptabilité » Collection Repères 2007

J Pilverdier -Latreyte « Finance d'entreprise » Economica 2002

J Richard « Système comptable français et normes IFRS » Dunod 2011

G Sauvageot « La comptabilité » Nathan 2007

Politiques économiques

ECTS : 2

Enseignant responsable : Maylis PEYRET (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/peyret-maylis>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours de macroéconomie est organisé en cinq parties.

La première partie est consacrée aux fluctuations économiques de court-terme. A l'aide du modèle IS/LM, nous analyserons la capacité des politiques budgétaires et monétaires à réduire les fluctuations.

La seconde partie est consacrée aux moteurs de la croissance économique, à partir du modèle de croissance de Robert Solow (1956). Nous y aborderons notamment le rôle du progrès technique comme facteur de croissance.

La troisième partie est consacrée à l'étude des politiques budgétaires. Nous étudierons les outils d'analyse pour mesurer la politique budgétaire, le lien entre dépenses publiques, croissance et solde public. Enfin, nous étudierons les politiques budgétaires menées depuis la création de l'Union Économique et Monétaire.

La quatrième partie concerne l'étude des politiques monétaires. Après un rappel des notions de base, nous étudierons le rôle de la politique monétaire, le recours aux politiques non conventionnelles et les nouveaux enjeux au niveau européen.

La dernière partie est dédiée à l'étude des politiques structurelles. Nous rappellerons les objectifs des politiques structurelles, puis nous étudierons les différentes politiques structurelles en France/ou en zone euro.

Compétences à acquérir :

Les étudiant.e.s devront être capables de:

- Comprendre comment analyser la croissance (modèle de Solow) et les fluctuations économiques (IS/LM);
- Déterminer dans quelle mesure la politique économique peut augmenter la croissance économique et réduire les fluctuations économiques;
- Connaître les outils permettant d'évaluer la situation budgétaire d'un pays et l'impact des politiques budgétaires;
- Connaître les politiques monétaires des pays de la zone euro depuis le traité de Maastricht;
- Connaître et expliquer la différence entre une politique conjoncturelle et une politique structurelle;
- Comprendre les enjeux du débat public;

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final (100%)

Bibliographie, lectures recommandées :

- Macroéconomie, Olivier Blanchard, Daniel Cohen : Pearson

- Macroéconomie, G. Mankiw : De Boeck Université

- Politiques économiques, Jean-Baptiste Barfety, Alexandre Ouizille, Jean Dalbard, Théo Iberrakene : Lgdj

- Introduction à la politique économique, Jacques Généreux : Points

Informatique (Excel) Gr1/Gr2

ECTS : 2

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours étudie comment on utilise Excel en entreprise.

Méthodes de l'Enseignement :

Les cours se déroulent en salle informatique (démonstrations et manipulations directes sur ordinateur).

Les étudiants pratiqueront différentes formules Excel et feront des analyses de base de données (immobilier, marché, ...).

Responsable : Pierre-Antoine Lacagne

Compétences à acquérir :

L'objectif est de rendre les étudiants compétents et autonomes en milieu professionnel dans le domaine de la bureautique (Excel).

L'étudiant sera capable de comprendre, d'analyser des données et d'appliquer quelques formules Excel pour construire des outils de reporting ou calcul.

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Une connaissance de base des outils de bureautique comme Word, Excel est utile afin de progresser sans trop de difficultés.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen pratique final

Bibliographie, lectures recommandées :

Les documents sont fournis en cours au format électronique pour Excel.

Mathématiques pour la finance

ECTS : 3

Enseignant responsable : ALOIS KANYINDA-KASANDA

Langue du cours : Français

Volume horaire : 30

Description du contenu de l'enseignement :

Acquérir les bases mathématiques nécessaires au calcul financier.

Description de l'Enseignement :

Ce cours étudie comment les calculs de capitalisation et d'actualisation sont mis en œuvre dans différentes opérations financières telles que les placements financiers, les remboursements d'emprunt, les choix d'investissement, les calculs obligataires.

Organisé autour de l'alternance de cours théoriques, séances de TD avec exercices, et séances de calcul sur tableur qui permettent la mise en œuvre de nombreux calculs et la manipulation effective des notions théoriques étudiées.

L'ensemble est complété d'étude de cas sur Excel, lesquels donnent une dimension de réalité au calcul actuariel.

Responsable : **Claudine DHUIN**

Compétences à acquérir :

A l'issue de cet enseignement l'étudiant de GP face à son client saura non seulement modifier les paramètres entrés dans son ordinateur mais surtout comprendra les fonctions toutes faites entrées dans son logiciel de discussion.

Il saura interpréter les chiffres concernant son domaine et relativiser leur importance.

Notamment il saura distinguer entre les diverses notions de taux.

Pré-requis obligatoires

Fonctions usuelles : log, exponentielle puissance, leurs propriétés algébrique et leur croissance. Quelques notions de base en statistique telles que moyenne, variance, écart type et leurs propriétés. La notion de corrélation et la droite de

régession et son interprétation.

Sinon savoir manipuler quelques notations mathématiques de base.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

Edith GINGLINGER, Jean Marie HASQUENOPH, Mathématiques financières, ECONOMICA.

Patrice PONCET, Roland PORTAIT et Serge HAYAT, Mathématiques financières, DALLOZ.

Michel PIERMAY et Alain LAZIMI, Mathématiques financières, ECONOMICA.

<http://www.vernimmen.net/>

Anglais

ECTS : 2

Enseignant responsable : Olivia MOUSSOURIS

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Les étudiants devront travailler sur des exercices ciblés, des supports textuels et audio-visuels, des jeux de rôles et des groupes de conversation.

Méthodes de l'Enseignement

Les étudiants seront encouragés à réfléchir de manière approfondie sur les thèmes abordés et aussi sur les différentes façons d'apprendre.

Ils approfondiront leurs connaissances par leurs propres recherches et des travaux pratiques.

Pré-requis

Niveau B1/B2 dans le cadre européen commun de référence

Bibliographie

Murphy – English Grammar in Use/ English Vocabulary in Use

Cotton et al. Market

Leader

Flinders &

Sweeney Business English Pair Work

Cambridge University Advanced Learners' Dictionary

Compétences à acquérir :

Révision des bases de grammaire et développement lexical, ainsi que les expressions idiomatiques.

Amélioration des

compétences orales et écrites (compréhension et expression)

Pré-requis obligatoires

Niveau B1/B2 dans le cadre européen commun de référence.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

Murphy – English Grammar in Use/ English Vocabulary in Use.
Cotton et al. Market Leader
Flinders & Sweeney Business English Pair Work
Cambridge University Advanced Learners' Dictionary

SEMESTRE 6**Tronc commun**

Droit des sociétés

ECTS : 3**Enseignant responsable :** JACQUES AMAR (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amar-jacques>)**Langue du cours :** Français**Volume horaire :** 18**Description du contenu de l'enseignement :**

Objectifs de l'enseignement :

- Permettre à l'étudiant de se repérer entre les différentes formes sociales.
 - Donner à l'étudiant les outils pour choisir la forme sociale la plus adéquate compte tenu d'un projet économique.
- Il est indispensable en gestion de patrimoine de connaître les principales formes sociales pour traiter des problématiques concernant le chef d'entreprise.

Description de l'Enseignement :

Le cours étudie les choix qui s'offrent à un individu lorsqu'il décide de se lancer dans une activité économique.

Méthodes de l'Enseignement :

Cours et études de cas.

Compétences à acquérir :

connaissance des principales techniques d'organisation d'une activité économique

Distinguer les sociétés en fonction du risque pris par les associés ;

Distinguer les sociétés en fonction de la nature des titres des associés.

Pré-requis obligatoires

Avoir quelques connaissances en droit des contrats.

Pré-requis recommandés**Mode de contrôle des connaissances :**

Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

M. Cozian, A. Viandier, F. Deboissy, Droit des sociétés, Litec, 2022.

Fiscalité du particulier

ECTS : 3**Enseignants :** MAXIME CAGIC, MARION GOFFIN, LORAINNE ROBERT**Langue du cours :** Français**Volume horaire :** 30**Description du contenu de l'enseignement :**

L'acquisition des connaissances relatives à l'impôt sur le revenu.

A la fin de l'enseignement l'étudiant doit :

-savoir analyser les conséquences fiscales d'une situation patrimoniale en matière d'impôt sur le revenu,

-pouvoir proposer des solutions en adéquation avec l'évolution du patrimoine.

Description de l'Enseignement :

L'enseignement a pour objectif outre l'acquisition des connaissances, de confronter les étudiants à des cas pratiques pour qu'ils soient capables d'analyser une situation et d'y apporter des solutions.

Méthodes de l'Enseignement :

Cours et études de cas

Compétences à acquérir :

Les grands principes de l'impôt sur le revenu

L'impôt sur la fortune immobilière

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

Mémento fiscal Francis Lefebvre

Droit patrimonial 2 - MOOC

ECTS : 4

Enseignant responsable : AMELIE DE BRYAS

Langue du cours : Français

Volume horaire : 30

Description du contenu de l'enseignement :

Ainsi, il sera d'abord expliqué les principes régissant la transmission du patrimoine à défaut de volonté expresse du défunt, appelée la dévolution successorale. Celle-ci répond à la question de savoir qui succède au défunt lorsque celui-ci n'a émis aucune volonté particulière sur ce point. Puis après avoir rappelé les règles qui s'imposent à tout individu qui souhaite transmettre son patrimoine, il sera question d'étudier les Libéralités, c'est-à-dire le régime juridique de la transmission volontaire du disposant par donations ou legs. Il sera ensuite question de répondre à la question de savoir comment se réparti et se transmet un patrimoine laissé par le défunt que ce soit à ses héritiers ou à toute autre personne qu'il aurait gratifiés. Ainsi seront évoquées les règles de liquidation et de partage de la succession.

Méthodes de l'Enseignement

Le cours est un cours en ligne. L'enseignant vient répondre aux questions des étudiants au cours de quelques séances.

Compétences à acquérir :

Objectifs de l'enseignement

Ce cours, Droit du Patrimoine II, traite du droit des successions et des libéralités et poursuit l'étude du patrimoine de la famille (Droit du Patrimoine II). Après avoir étudié la famille dans ses aspects sociologiques et juridiques et patrimoniaux il sera alors question d'étudier comment ce patrimoine peut être transmis à titre gratuit du patrimoine, entre vifs ou à cause de mort.

Compétences visées : A la fin de l'enseignement, l'étudiant saura analyser un cas de transmission du patrimoine à titre gratuit, l'étudiant pourra ainsi indiquer les droits des héritiers à la suite du décès d'une personne.

Pré-requis obligatoires

Introduction à l'étude du droit – Droit Patrimonial I

Pré-requis recommandés

Maîtrise de l'étude de cas et fiches d'arrêts

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

- B. Beignier (direction) ouvrage collectif, Liberalités et successions, LGDJ, 4ème éd., octobre 2017 S.
- Ferré-André, S. Berre, Successions et libéralités, Dalloz 6ème éd., 2020
- F. Terré, Y. Lequette, Droit civil : les successions, les liberalités , Dalloz, 4ème éd. 2018
- G. Goubeaux, P. Voirin, Droit civil , Tome 2 Droit notarial, régimes matrimoniaux, successions, libéralités 30ème édition, LGDJ, 2018
- M. Grimaldi, droit civil les successions, Litec, 2017
- F. Julienne, Successions et libéralités, Breal, 2017 Ouvrage coll., Successions et libéralités, éd. Francis Lefebvre, 2020
- C. Brener, P. Malaurie, Les successions, les libéralités, Defrénois, 8ème éd. 2018
- C. Renault-Brahinsky, Mémento Droit des successions, éd. Gualino, coll Mementos, 10ème éd. 2020.
- A. -M. Leroyer, Droit de successions, Dalloz 2014
- A. Sériaux, Successions et libéralités, Ellipses coll. Université Droit, 2018
- M.- C. Forgeard, N. Levillain, A. Boiché, Liquidatins des successions, Dalloz, 4ème édition, 2019.
- J. Houssier, Droit des successions et des libéralités, mementos Dalloz, 1re éd. 2018.
- B. Belloir-Caux, Le droit des successions et des libéralités en schémas, Ellipse, 2016

Droit des sûretés

ECTS : 3

Enseignant responsable : ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

A l'issue de ce cours, l'étudiant devra connaître et maîtriser les principales règles du droit des sûretés ; il devra être capable de résoudre un cas pratique, relatif à cette matière, en fondant sa réponse sur un raisonnement juridique précis et rigoureux.

Description de l'Enseignement :

Dans une société où la notion de crédit est indissociable de celle de garantie, le droit des sûretés apparaît comme une matière fondamentale. Ce cours permet de découvrir l'ensemble des règles applicables aux sûretés et plus largement aux garanties et de répondre à un certain nombre de questions : pourquoi existe-t-il des garanties ? Comment sont-elles créées et mises en œuvre ? Quelle sont leur efficacité lorsque le débiteur est insolvable ?

Méthodes de l'Enseignement :

Les séances sont divisées en deux parties : une partie consacrée à un cours et une autre partie réservée à des exercices pratiques. Les étudiants pourront se référer à un polycopié distribué en cours.

Compétences à acquérir :

Familiariser les étudiants avec le droit du crédit, essentiel à la gestion de patrimoine.

L'étudiant saura identifier et qualifier les différentes garanties que présente le Droit français ; il sera capable proposer à l'agent économique une solution adaptée à ses besoins. Il connaîtra les obligations qui pèsent sur les dispensateurs de produits financiers et de crédit et maîtrisera les différents moyens d'exécution dont dispose le bénéficiaire des garanties.

Pré-requis obligatoires

Les étudiants doivent maîtriser l'introduction au droit, le droit des biens ainsi que le droit des obligations.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

A titre indicatif, les étudiants peuvent consulter la dernière édition des ouvrages suivants :

- M. Cabrillac, C. Mouly, S. Cabrillac et P. Pétel, Droit des sûretés, LexisNexis, Litec.
- F. Terré, P. Simler, Y. Lequette, Droit civil, Les sûretés, La publicité foncière, Dalloz.
- Le Code civil

En savoir plus sur le cours :<https://dauphine.psl.eu/formations/licences/gestion/I3-gestion-de-patrimoine#:~:text=La%20troisi%C3%A8me%20ann%C3%A9e%20de%20Licence%20E2%80%93%20Gestion%20de>

Droit commercial

ECTS : 3

Enseignant responsable : ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Compétences visées :

L'objectif est de faire acquérir à l'étudiant les réflexes lui permettant de se renseigner sur le statut juridique et la solvabilité de ses interlocuteurs et des sociétés qu'il aura à examiner. A l'issue du cours, il saura où trouver les informations qui lui sont utiles pour analyser la situation juridique et financière d'une entreprise.

L'étudiant disposera des outils de base nécessaires à la réalisation d'un audit juridique, qu'il s'agisse d'analyser la situation de ses clients ou celle des structures dans lesquelles il envisage d'investir.

En cas de litige, il connaîtra les différents modes de règlement des différends, saura déterminer la compétence juridictionnelle et les règles de preuve applicables.

L'étudiant connaîtra les principales obligations qui s'imposent aux acteurs de la vie économique, ainsi que l'incidence sur les opérations juridiques examinées en cours du choix du régime.

Leur attention sera également été attirée sur les différents statuts dont l'activité de CGP est susceptible de relever.

L'étudiant disposera enfin d'informations utiles pour le développement de sa propre carrière professionnelle s'il souhaite exercer une activité indépendante.

Description de l'Enseignement

Le cours étudie, au plan théorique, les principaux aspects de la réglementation applicable aux acteurs de la vie économique et en fait l'application à travers des exemples concrets tirés de l'actualité et de la jurisprudence.

L'enseignement vise à donner aux étudiants une méthodologie destinée à leur permettre, à partir d'une situation concrète, de déterminer les règles de droit applicables.

Méthodes de l'Enseignement

Enseignement réalisé sous forme de cours magistral, complété par des analyses d'arrêts et des cas pratiques destinés à mettre en application les connaissances acquises.

Compétences à acquérir :

Connaître les notions de base du droit commercial, savoir identifier un commerçant et une opération commerciale, connaître les règles applicables aux principales opérations commerciales. Faire acquérir aux étudiants une méthode de réflexion leur permettant d'identifier et de résoudre un problème juridique.

A chaque étape du cours, l'attention des étudiants est attirée sur les incidences pratiques des règles qui leur sont exposées.

Pré-requis obligatoires

Cours d'Introduction au droit et de Droit des obligations.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

Consulter la dernière version des ouvrages proposés :

Droit commercial, S. Piédelièvre, Cours Dalloz,
Droit commercial, G. Decocq, Hypercours, Dalloz,
Droit des affaires, LGDJ, J.-B. Blaise

En savoir plus sur le cours :<https://dauphine.psl.eu/formations/licences/gestion/I3-gestion-de-patrimoine#:~:text=La%20troisi%C3%A8me%20ann%C3%A9e%20de%20Licence%20E2%80%93%20Gestion%20de>

Marchés financiers

ECTS : 3

Enseignant responsable : DAVID KALFON

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours donne une introduction aux marchés financiers et aux principaux instruments financiers (TCN, obligations, actions, swaps, contrat à terme, options etc...). Il initie également l'étudiant aux principes de construction de portefeuille (diversification, couple rendement/risque) et aux conséquences de l'actualité financière sur un portefeuille donné.

Méthodes de l'Enseignement

L'approche du cours magistral se veut la plus pratique possible, avec :

- D'une part, des exercices pratiques simples, illustrant les décisions qu'auraient à prendre un CGP dans le cadre de son activité de conseil en investissement.
- D'autre part, des mises en situation par le biais d'exposés oraux de 10 minutes, permettant de mettre en lumière l'actualité financière du moment, et leurs implications sur les différentes classes d'actifs.

Lorsque le cours aborde des concepts plus mathématique, l'accent sera mis sur les hypothèses sous-jacentes aux calculs ainsi que sur les limites d'interprétation du résultat. L'aspect purement mathématique des démonstrations est volontairement occulté.

Pré-requis

Base élémentaire de comptabilité : lecture simple de bilan et compte de résultats, permettant la compréhension des ratios financiers

Bases élémentaire de mathématiques financière : notion d'actualisation simple et de capitalisation

Bases de statistique descriptive : moyennes, médiane, écart type

Bases de probabilité : utilisation de la loi de Laplace Gauss

Bibliographie

La bibliographie reste facultative :

Equity Asset Valuation, CFA institute investment series, édition Wiley

Managing investment portfolios : a dynamic process, CFA institute investment series, édition Wiley

Réussir l'examen certifié AMF, Eric Normand, édition Pears

Compétences à acquérir :

- D'un point de vue théorique, ce cours a pour objectif de découvrir le fonctionnement et l'utilisation des marchés financiers : taux, actions, produits dérivés. Initiation à l'allocation d'actifs.
- D'un point de vue pratique, cet enseignement a pour ambition de faire découvrir à l'étudiant, la notion de prise de décision en avenir incertain, en ayant pleinement connaissance des limites des différentes approches proposées. A la fin de l'enseignement, l'étudiant doit pouvoir aborder en confiance, le volet « compréhension » des marchés financiers en se posant les « bonnes questions » sur l'implication de l'actualité des marchés sur les portefeuilles des clients existants. Il doit être capable de proposer une allocation d'actif ou de prendre des décisions sur un portefeuille existant en fonction d'anticipation d'évolution de l'économie. Il devrait également être à même de comprendre les stratégies de

gestion des OPCVM simple, lui permettant ainsi de s'intégrer naturellement dans les équipes technico commerciale des gestions privées.

Pré-requis obligatoires

Base élémentaire de comptabilité : lecture simple de bilan et compte de résultats, permettant la compréhension des ratios financiers.

Bases élémentaire de mathématiques financière : notion d'actualisation simple et de capitalisation.

Bases de statistique descriptive : moyennes, médiane, écart type.

Bases de probabilité : utilisation de la loi de Laplace Gauss.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

La bibliographie reste facultative :

Equity Asset Valuation, CFA institute investment series, édition Wiley

Managing investment portfolios : a dynamic process, CFA institute investment series, édition Wiley

Réussir l'examen certifié AMF, Eric Normand, édition Pears

Analyse financière

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Objectifs de l'enseignement :

Comprendre les mécanismes financiers de base pour avoir accès à l'information financière des sociétés (cotées ou non).

Description de l'Enseignement :

Chapitres de cours + exercices et cas pratiques.

Responsable : A-S GUINARD

Compétences à acquérir :

Pré-requis obligatoires

Base de comptabilité générale indispensable

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

BATSCH L. :Le diagnostic financier, Economica, 2007

PILVERDIER Juliette, Finance d'entreprise, 9ème éd

VERNIMMEN FINANCE D'ENTREPRISE 2014

Informatique VBA

ECTS : 1

Enseignant responsable : AMINE IMGHOURE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 15

Description du contenu de l'enseignement :

- Présentation générale des macros et de VBA
- Présentation et prise en main de l'éditeur Visual Basic (VBE)
- Appréhender les notions de modules, d'objets, de procédures et de fonctions en VBA
- Présentation des boîtes de dialogues.
- Gestion des erreurs.

Compétences à acquérir :

- Apprentissage du langage de programmation VBA/EXCEL.
- Implémentation des applications mettant en œuvre le langage de programmation VBA.

Pré-requis obligatoires

Une connaissance de base des outils de bureautique comme Word, Excel est nécessaire afin de progresser sans trop de difficultés.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen pratique final.

Bibliographie, lectures recommandées :

Les documents sont fournis en cours au format électronique pour Excel.

Informatique Big Expert

ECTS : 1

Langue du cours : Français

Volume horaire : 12

Préparation Projet professionnel

ECTS : 1

Enseignant responsable : AMELIE DE BRYAS

Langue du cours : Français

Volume horaire : 12

Description du contenu de l'enseignement :

Connaissance des métiers,
Élaboration d'un CV et d'une lettre motivation,
Élaboration d'un questionnaire en vue d'une rencontre fructueuse avec des professionnels,
Rencontre avec des professionnels de la gestion de patrimoine
Méthode de recherche de contacts, d'informations...
Simulation d'entretiens,
Mise en commun d'informations sur les métiers de la gestion de patrimoine

Méthodes de l'Enseignement

Interactivité, mise en situation, exercices pratiques

Compétences à acquérir :

Prise en main par les étudiants des outils nécessaires à une insertion professionnelle réussie.

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC

Techniques de vente

ECTS : 1

Enseignant responsable : HELENE NGUYEN

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Objectifs de l'enseignement :

- Découvrir les fondamentaux de la vente
- Apprendre à organiser son activité commerciale
- Réussir ses entretiens de vente
- Savoir communiquer efficacement avec un client
- Savoir se situer dans la démarche d'achat du client pour mener les actions appropriées, utiliser des outils permettant d'améliorer son aisance et son efficacité en situation de vente, bien communiquer avec un client

Description de l'Enseignement :

- Organiser son action sur son territoire de vente
- Savoir prendre un rendez-vous par téléphone
- Mener des entretiens de vente avec succès
- Faire avancer son client ou son prospect dans les étapes successives du cycle de vente
- Argumenter et conclure
- Communiquer et s'adapter à son interlocuteur

Méthodes de l'Enseignement :

Apports théoriques et méthodologiques de l'enseignant.

Exercices pratiques, mise en situation, études de cas.

Responsable : Hélène N'GUYEN

Compétences à acquérir :

Pré-requis obligatoires

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

AGUILAR (M.), « Vendeur d'élite », Dunod, 2011.

BELORGEY (P), « La boîte à outil du commercial », Dunod, 2009.

BOURRELY (R.), « Mieux négocier » Eyrolles, 2007.

CIELLE (A) « Comment trouver et fidéliser vos clients », Dunod, 2011

DARMON (R.Y.), « Marketing des ressources humaines, des forces de vente », Economica, Paris, 1993

MACHURET (JJ) - DELOCHE (D) - CHARLOT D'AMAR 19/20 Commerciator » Interéditions 1994

MOULINIER (R) « Les Techniques de vente », Eyrolles, 2009
MOULINIER (R) - NGUYEN (H) - JAVITCH (L) « L'écoute atout maître de la vente » Eyrolles 2010
MOULINIER (R) - « L'art de la vente » - CHIRON, 2011
PLATNIC COHEN (E) « Le pouvoir de vendre » Eyrolles, 2011
STEWART (I) - JOINES (V) « Manuel d'analyse transactionnelle » Interéditions 2005

Anglais G1/G2

ECTS : 2

Enseignant responsable : OLIVIA MOUSSOURIS

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

CV, lettres de motivation, simulations d'entretiens d'embauche,
vocabulaire du monde de l'entreprise (cf. thématiques du TOEIC)

Méthodes de l'Enseignement

Enseignement interactif

Pré-requis

Bibliographie

David Cotton, Market Leader 3rd edition Upper Intermediate Coursebook, Longman, 2011

Compétences à acquérir :

acquisition de l'anglais professionnel

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

CC + Examen final

Stage

ECTS : 2

Langue du cours : Français

Document susceptible de mise à jour - 02/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16